



Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2024

Convocation du 31 janvier 2024
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 8 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le six février à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, David ROUALEN, Jean-Pierre HAMON, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

ABSENTS : Pierre-Jean SALAUN (donne pouvoir à Maryse LAURENT)
Yann LE GUEDARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Martial COLLET

Membres en exercice : 33

Présents : 31

Votants : 32

BATIMENTS

2024-721 MARCHÉ DE TRAVAUX – RENOVATIONS THERMIQUE ET ENERGETIQUE DE LA SALLE DE SPORT HOËDIC

Mme LAURENT explique que le présent marché a pour objet la passation d'un marché de travaux relatif à la rénovation thermique et énergétique de la salle de sport Hoëdic située sur le site du Haut Champ à Ploufragan. Les prestations sont réparties en 5 lots :

Lots	Désignation
1	renforcement des charpentes
2	couverture
3	cloisons et peinture
4	électricité
5	centrales solaires photovoltaïques

Suite à la commission MAPA qui s'est déroulée le mardi 23 janvier 2024, il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**

- **ATTRIBUE** les lots suivants :

- lot 1- renforcement des charpentes : à la société MAINDRON pour un montant de **33 500,40€ HT** ;
- lot 2- couverture : à la société QUEMARD pour un montant de **192 298,25€ HT** ;
- lot 3- cloisons et peinture : à la société OPI pour un montant de **3 260,53€ HT** ;
- lot 4- électricité : offre de base, à la société AM ELEC pour un montant de **45 939,17€ HT** ;
- lot 5- centrales solaires photovoltaïques : à la société CLAIE pour un montant de **46 532,28€ HT**.

Les offres sélectionnées sont les mieux-disantes au regard de critères énoncés dans le règlement de consultation.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché désigné avec les entreprises précitées, pour les montants susmentionnés, ainsi que toutes les pièces afférentes.

A Ploufragan, le **09 FEV. 2024**

LE MAIRE
Rémy MOULIN



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Martial COLLET